

Extrait du MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !

# **Le grand Magal de Touba devient jour chômé et payé !**

- Actualités de la Communauté Mouride -

Date de mise en ligne : mercredi 27 novembre 2013

---

**MOURIDES.COM, SERIGNE TOUBA REK !**

---

**C'est désormais devenu effectif, le grand Magal de Touba (commémoration du départ d'exil de Serigne Touba, Cheikh Ahmadou Bamba Mbacke, le fondateur de la confrérie mouride) devient jour férié ! Après la montée au créneau de Serigne Bass Abdou Khadre Mbacke, le porte-parole du khalife général des mourides, rappelant au président Macky Sall sa promesse électorale, ce dernier a dépêché dare-dare le ministre de la Fonction publique, le bien nommé Mansour Sy, pour soumettre un projet de loi dans ce sens à la commission des lois de l'assemblée nationale.**

Celle-ci a adopté le projet à l'unanimité, ou presque, seule Mme Cathy Wone Cisse s'étant abstenue. Ce qui lui a, d'ailleurs, valu, une volée de bois vert de la part d'Aïda Mbodj, la Lionne du Baol (qui abrite le Magal). Le projet a donc été adopté, malgré les échanges aigres-doux entre ces deux bonnes dames et le Magal de Touba, qui regroupe chaque année près de deux (2) millions de pèlerins, sera désormais jour chômé et payé. Il ne reste plus au Parlement qu'à l'adopter en séance plénière, ce qui ne saurait tarder à quelques encablures du Magal 2013.